

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 23 JANVIER 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt trois janvier, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

**Présents :**

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1<sup>er</sup> Adjoint), Jacques Pineau (2<sup>ème</sup> adjoint), J.Michel Doux, Anne Irwin, Yves Mignot, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Marlène Guenot

**Excusé :**

Absent : Nikola Mitic et Faustino Zanfoni,

Secrétaire de réunion : Christine Favier

Approuve la séance précédente

**Séance ouverte à 19h :**

**Ordre du jour :**

- Etude préalable pour la restauration de l'Eglise
- Groupement de commandes pour l'achat d'énergies (SIEEEN)
- Vente de Bois
- Questions Diverses

## **ETUDE PREALABLE POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE**

Après une concertation avec Monsieur Buri l'architecte, il y a une possibilité d'étaisements extérieurs et intérieurs des murs et de bâcher ou tôle la toiture cela sécuriserait le bâtiment et les habitations proches dans un premier temps. L'architecte doit nous faire parvenir un nouveau devis. Ce qui nous laisse le temps pour des demandes de subventions dans le futur.

## **GROUPEMENT DE COMMANDES**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la proposition du SIEEEN concernant un groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : 3 abstentions et 6 contre

- de ne pas adhérer à ce groupe.

## **VENTE DE BOIS**

Le Maire informe le conseil municipal de la proposition de la mise en vente des produits marqués (bois de chauffage), en 2015 et 2016 dans les parcelles 4, 5, 6,8 et 12 à la vente de petits bois de SAULIEU au printemps 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'accepter la mise en vente des parcelles 4,5,6 et 12 pour un retrait de 2500 euros.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil municipal accepte le devis de JVS- MAIRISTEM pour CHORUS PRO concernant les factures dématérialisées pour un montant de 84 euros TTC.

Un projet d'arbres fruitiers est en cours sur le terrain parcelle n° ZD 81 échangée contre n° ZA 9. Nous avons reçu deux devis. Le conseil municipal décide d'accepter le devis de l'horticulteur pépiniériste Jean-Luc RENVOYE à SICHAMPS pour un montant de 442.30€.

**La séance est levée à 20h30.**